



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 Mars 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 12

Votants : 14

Date de la convocation

15 Mars 2023

A 18h00 le conseil d'administration du CCAS de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE.

Présents : Mesdames Virginie ARTERO, Emmanuelle AZARD, Claire BRUNET, Françoise CHEROUTE, Zoulikha LAMALAM et Mme Geneviève DALLONI.

Messieurs Christian BRONDOLIN, Dimitri FARRO, Alain BREMOND, Serge LEDUC, Gérard FOURNILLER, Jean-Jacques CAVELIER.

Absents et excusés :

Madame Armelle ANDREIS

Monsieur Julien BONINO

Etaient représentés à cette séance :

Madame Clémence SODACHANH a donné pouvoir à Madame Françoise CHEROUTE

Monsieur Guillaume OGER a donné pouvoir à Monsieur Gérard FOURNILLER

Objet de la délibération : Compte administratif 2023 CCAS

2024_002_CCAS

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité pour l'année 2023. Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2023 et sont soumis par Madame le Maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

Le document budgétaire appelé « Compte Administratif » retraçant les réalisations de l'année 2023 est jointe au présent rapport.

Résultats de l'exercice 2023

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	4 202.60 €	3 465.74 €	736 86 €
Fonctionnement	259 831.17 €	258 118.32 €	1 712.85 €
Total	264 033.77 €	261 584.06 €	2 449.71 €

Résultats de clôture du budget 2023

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	65 092.14 €	736.86 €	65 829.00 €
Fonctionnement	-317.09 €	1 712.85 €	1 395.76 €
Total	64 775.05 €	2 449.71 €	67 224.76 €

Le résultat de clôture pour l'année 2023 se porte à 67 224.76 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à la majorité de ses membres,

Désigne Madame Virginie ARTERO, Présidente de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2023.

Certifie le Compte Administratif 2023 conforme au compte de gestion 2023 dressé par le comptable.

Adopte le Compte Administratif 2023 tel que présenté.

Arrête, en l'absence de Madame la Présidente du CCAS de la commune de Mallemort, qui s'étant retirée, n'a pas pris part au vote, les résultats de clôture de l'exercice, inscrits dans le Compte Administratif 2023 dont les montants sont retranscrits ci-après :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	65 092.14 €	736.86 €	65 829.00 €
Fonctionnement	-317.09 €	1 712.85 €	1 395.76 €
Total	64 775.05 €	2 449.71 €	67 224.76 €

Votes :

Pour : 13 (Mesdames Virginie ARTERO, Emmanuelle AZARD, Zoulikha LAMALAM, Geneviève DALLONI, Françoise CHEROUTE, Claire BRUNET et Messieurs Christian BRONDOLON, Gérard FOURNILLER, Jacques CAVELIER, Alain BREMOND et Serge LEDUC)

Contre : 1 (Mr Dimitri FARRO)

Absentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Hélène GENTE
Présidente du CCAS





Annexe – Compte Administratif 2023 - CCAS

SOMMAIRE

PARTIE I – BILAN DE L'EXERCICE 2023

PARTIE II – ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2023

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

I) BILAN DE L'EXERCICE 2023

Les résultats 2023 se présentent ainsi :

a) Résultats d'exécution de l'exercice 2023

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	4 202.60 €	3 465.74 €	736.86 €
Fonctionnement	259 831.17 €	258 11.32 €	1 712.85 €
Total Cumulé	264 033.77 €	261 584.06 €	2 449.71 €

b) Résultat de clôture du Budget 2023

	Résultat de clôture de l'exercice précédent (2022)	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	65 092.14 €	736.86 €	65 829 €
Fonctionnement	-317.09 €	1 712.85 €	1 395.76 €
Total Cumulé	64 775.05 €	2 449.71 €	67 224.76 €

Le résultat de clôture pour l'année 2023 se porte à 67 224.76 euros.

II) ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2023

- ✓ Afin de permettre une continuité du service et lutter contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS de la Commune a maintenu son service de portage des repas à domicile, pour les adhérents du Foyer les Ecureuils et les personnes fragiles ou isolées. Le nombre de repas s'élève en moyenne à 85 repas/jour.
L'année 2023 confirme l'essor de cette prestation qui s'inscrit dans une progression.
- ✓ Le service civique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS de la Commune de Mallemort et la Mission Locale du Pays Salonais. En 2021, le contexte sanitaire n'avait pas permis la mise en œuvre de ce service. En 2022, l'offre avait été publiée sur la plateforme de la Mission Locale du Pays Salonais le 25 août 2022 avec l'obligation de détenir le pass sanitaire. Cependant, aucun curriculum vitae n'avait été adressé au CCAS de la commune. C'est pourquoi, il avait été décidé en Conseil d'Administration de retirer cette exigence afin d'élargir les candidatures. L'offre modifiée a été republiée en fin d'année 2022. En 2023, une candidature a été réceptionnée au CCAS mais les conditions liées à l'âge n'étaient pas remplies.
- ✓ Les aides facultatives attribuées en 2023 sont : 34 colis alimentaires pour 25 familles, 35 bons produits frais pour 25 familles, 12 bons combustibles pour 5 familles.
- ✓ Colis de Noël : la distribution des colis s'est effectuée le 13 décembre 2023 à la salle des fêtes par ordre alphabétique. Un colis de friandises a été offert à tous les résidents des deux EPHAD de la commune. La distribution a été effectuée durant la période des fêtes de fin d'année.
- ✓ Le traditionnel Repas des anciens s'est tenu le 13 décembre 2023 à la salle des fêtes. Il a réuni plus de 220 convives qui ont pu profiter d'un repas savoureux entrecoupé de quelques pas de danse, avant de se voir offrir leur colis de Noël.
- ✓ Le service de téléassistance à domicile permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise ...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service a concerné 51 abonnés pour l'année 2023. Ce chiffre reste stable. Pour rappel, ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne. Le tarif est maintenu à 8 euros/mois.
- ✓ Comme chaque année, le CCAS de la Commune de Mallemort œuvre en faveur du bien vieillir, via l'attribution d'une subvention à la Gym Volontaire. En effet, le CCAS cherche à préserver l'autonomie des séniors et leur qualité de vie le plus longtemps possible dans les activités de la vie quotidienne.
- ✓ La semaine bleue est une semaine nationale qui met en lumière les contributions des retraités et des personnes âgées à la société. Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.
En 2023, la semaine bleue s'est organisée de la manière suivante du 2 au 6 octobre et une programmation diversifiée a été offerte aux aînés de la Commune de Mallemort : Lundi 2 octobre au Théâtre Dany un Duo Bio (120 participants), Mardi 3 octobre un concours de boule a été organisé sur la place du Bicentenaire, Mercredi 4 octobre un repas portes ouvertes au

Foyer les Ecureuils (32 convives), Jeudi 5 octobre l'organisation du loto bleu au Foyer (120 participants) et Vendredi 6 octobre la pêche à la truite s'est tenue au Lac Saint Jean (100 convives).

- ✓ Au titre de l'année 2023, Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour transmission au Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Il s'agit d'une prestation qui permet de financer les dépenses d'aide auxquelles font face les personnes de 60 ans ou plus en perte d'autonomie. En 2023, le CCAS de la Commune de Mallemort a traité 29 dossiers.
- ✓ Concernant le logement social : Madame Virginie Artero, Vice-Présidente du CCAS, et Madame Zoulikha Lamalam, Conseillère Municipale en charge du logement social, ont reçus lors des permanences sociales 78 administrés en 2023. De plus, 241 dossiers de logements sociaux ont été recensés en 2023 par le CCAS.

En 2023, 38 logements sociaux disponibles ont été attribués. A ce titre, le Centre Communal d'Action Sociale et Les Elues au Social travaillent en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux : Grand Delta Habitat, SFHE, Famille et Provence, 13 Habitat, Logirem, Ouest Provence Habitat. En 2023 : 14 commissions d'attribution se sont tenues où Mesdames Artero et Lamalam représentées la collectivité pour défendre les dossiers des administrés (8 pour Logirem – 2 pour 13 Habitat – 3 pour le bailleur Grand Delta Habitat – 1 pour Famille et Provence).

Mallemort met tout en œuvre pour être proactive dans ce secteur. Le volontarisme de la municipalité a permis de ne pas être redevable de la pénalité SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) depuis 2 ans. De plus, par arrêté du Préfet des Bouches du Rhône, en date du 21 décembre 2023, la Commune de Mallemort est sortie de la carence. Cela signifie qu'elle n'est plus soumise à la majoration de 10% du montant de la pénalité.

- ✓ Le logement d'urgence situé Avenue Joliot Curie a accueilli en 2023 une famille pour violences conjugales, une famille pour incendie du logement, une personne sans domicile.
- ✓ Le « coup de pouce au permis de conduire » a été mis en place. Il s'agit d'un dispositif d'aide au financement du permis de conduire en partenariat avec les associations de la Commune. Il s'adresse aux jeunes Mallemortais entre 18 et 25 ans. Le principe : une action bénévole de 50h dans une association en contre-partie d'un soutien financier à hauteur de 700 euros pour l'obtention du permis B.

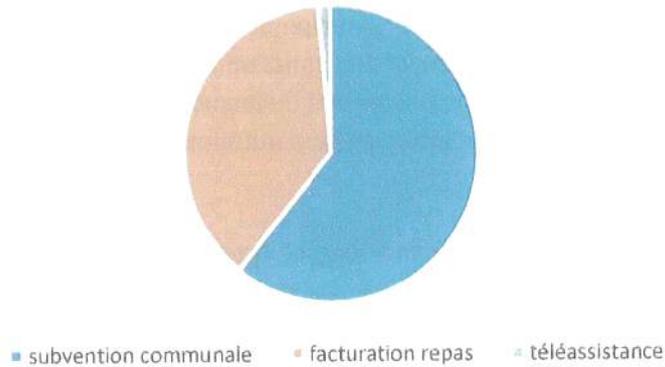
Section de Fonctionnement

➤ Recettes réelles de Fonctionnement

Les recettes ont été constatées à hauteur de 259 831.17 euros (227 349.58 euros en 2022).

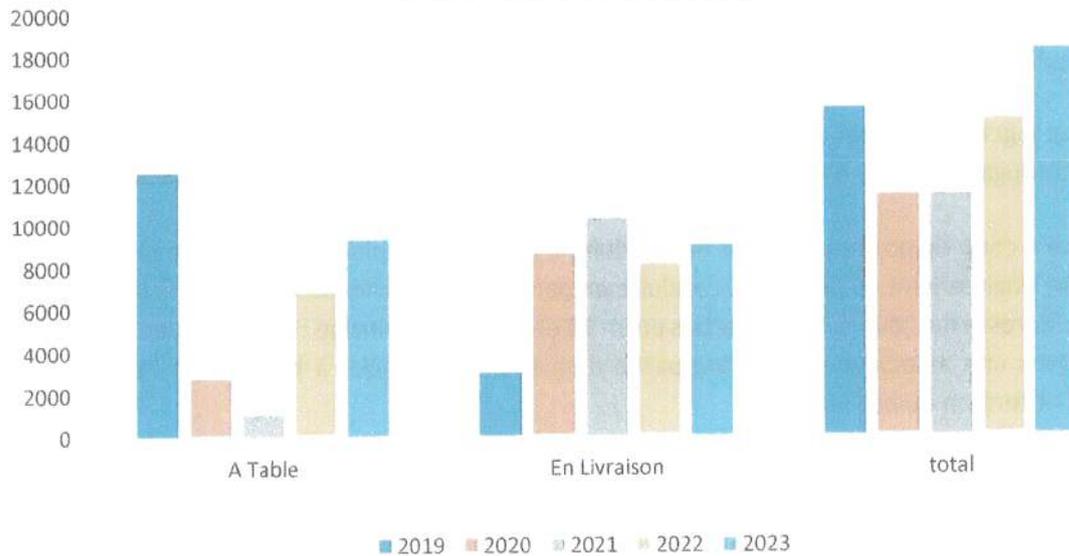
- L'encaissement des services de la téléassistance : 3 360 euros
- La subvention versée par la commune a représenté 150 500 euros
- L'encaissement de 94 155.90 euros correspond à la facturation des repas des seniors
- L'encaissement de dons au CCAS de la commune d'un montant total de 3 950 euros.

Recettes de fonctionnement 2023



A titre indicatif, le service public de portage des repas a connu une nette évolution depuis l'année 2020, en raison de la pandémie de Covid19. Le CCAS de la Commune de Mallemort a souhaité maintenir ce service public et le pérenniser.

EVOLUTION DE LA QUANTITE DES REPAS SERVIS AU FOYER ET PORTAGE DES REPAS



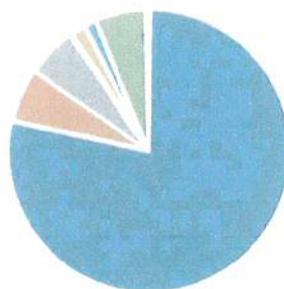


➤ Dépenses réelles de Fonctionnement

Les dépenses ont été constatées à hauteur de à hauteur de 258 118.32 euros (256 950.57 euros en 2022).

- Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel par la commune et la fabrication des repas, soit 192 238.84 euros,
- La navette des séniors : 15 118.51 euros.
- L'achat des colis de Noël pour les séniors : 14 276 euros.
- Les aides facultatives (colis alimentaires, bons combustibles, bons produits frais) ont représenté la somme de 4 487.15 euros.
- Les frais des locations mobilières relatifs à la téléassistance ont été de 3 408 euros.
- Le repas des anciens : 14 576.00 euros.
- Subvention exceptionnelle en faveur de la gym volontaire : 1 300 euros.

Dépenses de fonctionnement 2023



- mise à disposition personnel et fabrication repas
- navette séniors
- colis noel
- aides
- locations mobilières téléassistance
- repas des anciens
- subvention

En conclusion, le niveau d'exécution en dépense de fonctionnement est de 99.12% en 2023, attestant de la sincérité des inscriptions budgétaires.

Section d'Investissement

➤ Recettes d'investissement :

Les recettes retracent seulement des écritures d'ordre :

- Les amortissements liés à l'achat du matériel informatique (ordinateur/imprimante) : 4 202.60 euros.

➤ Dépenses d'investissement :

Des équipements de tisanerie ont été effectués au foyer Les Ecureuils d'un montant de 3 465.74 euros.



Conclusion :

Le CCAS de la Commune de Mallemort représente un échelon de proximité pour les séniors et les administrés en difficultés. Répondre à l'urgence sociale est un enjeu au quotidien, un devoir de solidarité envers les administrés et un gage d'équité. En 2023, le service des repas à destination des séniors continue d'évoluer de manière croissante, au même titre que les aides en faveur des plus fragiles. C'est pourquoi, le niveau d'exécution est élevé sur la section de fonctionnement.